

L' AUTOGESTION (DANIEL CHAUVEY)

SDS n° 55, mars 1971

Les articles, interviews, manifestes, livres consacrés à l'autogestion représentent une part croissante de la littérature sociale. On a beau essayer d'échapper au débat comme Georges Séguy ou l'A.J.S., ou plus subtilement comme un certain nombre d'autres, il reste que le mot d'Autogestion a pu définir en France et en Tchécoslovaquie un objectif pour des travailleurs en lutte contre le capitalisme et la bureaucratie. C'est l'irruption de ce terme sur le terrain même de la lutte révolutionnaire qui explique l'intérêt porté à l'autogestion.

Le thème de l'autogestion est extrêmement riche, tant sur le plan historique, idéologique, qu'économique et politique. Aussi de nombreux auteurs se contentent-ils de n'aborder la question que d'un seul point de vue. Ainsi trouve-t-on, soit des monographies sur différentes expériences situées de façon très précise dans le temps et dans l'espace, soit des controverses idéologiques. Tous ces ouvrages ont leur intérêt et leur mérite: ils fournissent des éléments d'approche qui restent malgré tout indispensables. Mais en raison du point de vue particulier et limité auquel ils se placent, et des pré-supposés idéologiques qu'ils peuvent contenir, ils ne posent pas ou très mal la question principale: l'autogestion en 1971 dans les pays hautement industrialisés.

C'est à cette interrogation que se trouve subordonnée toute enquête historique ou idéologique pour le lecteur d'une revue militante comme " Sous le Drapeau du Socialisme ".

Dans l'abondance de la production actuelle, les ouvrages de Daniel Chauvey et de Yvon Bourdet répondent à ces pré-occupations, bien qu'à des titres divers.

Le principal mérite du livre de Daniel Chauvey est qu'il prend son point de départ dans l'examen de la réalité sociale et politique contemporaine à son niveau le plus élémentaire: l'entreprise industrielle.

L'auteur montre bien que le régime du fonctionnement de l'entreprise, qui repose essentiellement sur le principe hiérarchique du commandement conçu sur le modèle quasi militaire, dans les entreprises capitalistes comme dans les entreprises des sociétés dites " socialistes ", n'est pas autre chose que la conséquence du " contrat de louage " de la force de travail. Le travailleur, en effet, y abandonne la plus value qu'il produit et tout pouvoir de décision quant à son utilisation. Il devient

travailleur aliéné en raison même de la propriété privée des moyens de production, mais aussi de ce que l'on pourrait appeler la propriété privée des moyens de décision. L'abolition de l'une n'entraîne pas automatiquement l'abolition de l'autre, comme le montrent les exemples de l'URSS et des démocraties populaires. Pour le patron capitaliste du type traditionnel, pour le néo-capitaliste et la techno-structure que décrit Gailbraith, pour les représentants de l'appareil d'Etat-capitalistes ou dits socialistes-les travailleurs sont toujours la " zérostructure ".

Aussi on comprend facilement pourquoi le grand capital comme l'appareil d'Etat des pays dits " socialistes " sont opposés pour des raisons convergentes à l'autogestion. " L'objectif numéro un de l'autogestion est justement l'abolition du pouvoir de commandement... L'autogestion des travailleurs signifie avant toute chose que les travailleurs s'autocommanderont eux-mêmes.

L'exemple de de Gaulle n'est pas seulement intéressant du point de vue strictement français, mais du point de vue international, de Gaulle ayant été à la fois un observateur, un témoin de notre temps et un penseur politique transcendant largement les limites schématiques de la classe sociale dont il provenait et aux intérêts fondamentaux de laquelle il restait, malgré tout, attaché. Il y a toute une étude à faire, du point de vue marxiste, sur la formation et l'évolution de la pensée politique de de Gaulle depuis " le Fil de l'épée " jus qu'aux " Mémoires d'espoir ", pour illustrer, entre autres, le caractère éminemment " bonapartiste " du personnage, du point de vue social. C'est-à-dire sa tentation permanente, fruit de son intelligence politique, de sa réflexion politique, d'ériger un système de pouvoir politique et de lui insuffler une orientation sociale qui soit, dans un sens, au-dessus des classes, et particulièrement au-dessus du contrôle strict de la classe capitaliste, conservatrice et timorée, dépourvue de toute imagination créatrice en matière de devenir social.

Certes, une telle entreprise ne saurait être le fait d'un seul homme agissant dans le cadre des institutions bourgeoises, et luttant contre des forces sociales structurées qui ont une conscience aiguë de leurs intérêts fondamentaux. De ce point de vue, le " combat " solitaire de de Gaulle pour un pouvoir politique " bonapartiste ", considérablement autonome et efficace, était inexorablement voué à l'échec.

Ce n'est pas, en tout cas, un fait du hasard si à l'occasion aussi bien de la sor-

tie des " Mémoires d'espoir " que de sa mort, on a généralement très peu commenté les longs passages que de Gaulle consacre à sa propre conception de l'avenir social. On sait pertinemment, (...) que les idées de de Gaulle en matière de politique sociale ont joué un rôle décisif pour précipiter son isolement au sein de la bourgeoisie et sa chute.

De Gaulle expose comme suit, dans les " Mémoires d'espoir ", ses conceptions en cette matière, conceptions auxquelles il était parvenu bien avant mai 1968 : "...De puis longtemps, je suis convaincu qu'il manque à la société mécanique moderne un ressort humain qui assure son équilibre. Le système social qui relègue le travailleur -fut-il convenablement rémunéré- au rang d'instrument et d'engrenage est, suivant moi, en contradiction avec la nature de notre espèce, voire avec l'esprit d'une saine productivité ".

Pour ces raisons, après tout, fondamentales, le " capitalisme » malgré ses réalisations positives - selon de Gaulle - " porte en lui-même les motifs d'une insatisfaction massive et perpétuelle. Il est vrai que des palliatifs atténuent les excès du régime fondé sur le " laissez faire, laissez passer ", mais ils ne guérissent pas son infirmité morale " (souligné par nous).

De Gaulle condamne également l'aspect tyrannique et totalitaire du " communisme " qu'il confond, naturellement, avec ce qu'il connaissait du régime politique stalinien en URSS et dans les autres Etats ouvriers d'obéissance soviétique. (...) Par la suite, (De Gaulle) annonce que " c'est dans ce sens que... j'entends que soit, de par la loi, institué l'intéressement des travailleurs aux bénéfices, ce qui, en effet, le sera. C'est dans ce sens que, tirant la leçon et saisissant l'occasion des évidences mises en lumière aux usines et à l'Université par les scandales de Mai 1968, je tenterai d'ouvrir toute grande, en France, la porte à la participation, ce qui dressera contre moi l'opposition déterminée de toutes les féodalités, économiques, sociales, politiques, journalistiques, qu'elles soient marxistes, libérales ou immobilistes. Leur coalition, en obtenant du peuple que, dans sa majorité, il désavoue solennellement de Gaulle, brisera, sur le moment, la chance de la réforme en même temps que mon pouvoir ". (...) Que des penseurs bourgeois transcendent les limites idéologiques de leur classe et effleurent l'idée d'un régime social basé en réalité sur l'autogestion, c'est un signe des temps nouveaux. Ce qui est important en effet, ce ne sont pas les limitations et les déformations de l'idée de

l'autogestion pratiquées par ces penseurs : on ne peut pas leur demander de raisonner en tant que socialistes marxistes, révolutionnaires ; ce qui compte, c'est que l'idée de " l'autogestion " surgit actuellement comme une nécessité objective d'organisation rationnelle de la société moderne et s'impose aux esprits les plus réfléchis, les plus clairvoyants, comme " solution ".

M.P.